

Inscription à l'université : il est encore temps !



Résultats tardifs, dossiers refusés, filières bouchées... comme chaque année, les indécis sont nombreux à la veille de la rentrée universitaire. Voici un catalogue des possibilités qui s'offrent aux étudiants pour la rentrée de septembre à l'UVHC, tout n'est pas perdu !

De nombreux parcours de formation (DUT, licence, licence pro, master...) sont encore ouverts aux inscriptions dans les domaines suivants :

- ▶ Sciences et technologies
- ▶ Lettres, langues, arts et sciences humaines
- ▶ Droit, économie, administration
- ▶ Sciences du management et gestion

▶ Les inscriptions pour les nouveaux bacheliers et les autres primo-entrants (nouveaux étudiants inscrits par exemple en licence professionnelle ou en master...) Les inscriptions ont lieu à la maison des services à l'étudiant sur le campus du Mont-Houy, du lundi au vendredi entre 8h15 et 16h30 avec une coupure le midi de 12h à 13h. Le contact téléphonique pour obtenir un rendez-vous préalable à l'inscription : 03 27 51 10 05. Attention, les modalités et le calendrier des inscriptions diffèrent selon les situations et le niveau d'admission sollicité.

▶ Les réinscriptions pour les étudiants de l'UVHC L'étudiant qui passe en année supérieure ou redouble, a la possibilité de se réinscrire directement par Internet, ce qui lui évite de retirer un dossier, de prendre rendez-vous et de passer à la chaîne d'inscriptions. De chez lui, il effectue cette démarche au moment qui lui convient, en se connectant sur : <http://admission.univ-valenciennes.fr>. Le service est ouvert après publication des résultats aux examens selon les dates fixées par les facultés et instituts. Il est même possible de régler les droits d'inscription par le web selon une procédure sécurisée homologuée par le ministère des finances. L'étudiant adresse ensuite par voie postale une enveloppe timbrée et une photo d'identité, voire les pièces justificatives réclamées et reçoit chez lui en retour sa carte d'étudiant. L'étudiant peut également se rendre à la chaîne d'inscription qui se terminera le 17 octobre.

▶ Les inscriptions différées pour les étudiants en situation particulière Pour les étudiants en situation particulière, notamment ceux qui relèvent des études doctorales, les inscriptions seront finalisées directement au guichet du bureau de la scolarité à la maison des services à l'étudiant.